



EDITORIAL

Des spécialistes se penchent sur la cathédrale Notre-Dame de Tournai

ISCARSAH - International Scientific Committee for Analysis and Restoration of Structure of the Architectural Heritage - est un des comités scientifiques d'ICOMOS International. Chaque pays membre d'ICOMOS peut y déléguer un représentant, et le cas échéant, un membre associé; ils doivent être des spécialistes en stabilité des constructions appliquée aux monuments anciens.

Le Comité a tenu sa réunion annuelle à Leuven, du 11 au 14 mai 2002, 14 pays étaient représentés par 17 délégués. Quatorze d'entre eux: Gorun ARUN (Turquie), Pierre HALLEUX (Belgique), Kenichiro HIDAKA (Japon), David W. LOOK (USA), Paulo LOURENCO (Portugal), Giorgio MACCHI (Italie), Pere ROCCA (Espagne), Ramiro SOFRONIE (Roumanie), David YEOMANS (Royaume-Uni), Yaacov SCHAFFER (Israël), Wolf SCHMIDT (ALLEMAGNE), Heinrich SCHROETER (Allemagne), Koen VAN BAELEN (Belgique), Pali WIJERATNE (Sri Lanka) ont profité de leur présence dans notre pays pour visiter la cathédrale de Tournai. Les autres délégués présents aux travaux du Comité, Giorgio CROCCI (Italie), Androniki MILTIADOU (Grèce) et Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD (France) n'ont pu participer à la visite.

Le procès verbal de la réunion d'ISCARSAH, en langue anglaise, comprend une motion signée par les 14 experts qui se sont rendus à Tournai. En voici la traduction:

"Les experts d'ISCARSAH ont été impressionnés par la qualité de la cathédrale de Tournai tant sur le plan architectural que sur le plan historique, par la beauté de la nef romane, du chœur gothique et du transept de transition avec ses cinq tours.

Ils ont apprécié les importantes investigations archéologiques menées et à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, investigations qui témoignent de l'occupation du site depuis l'époque romaine. Ils ont compris que l'intérêt d'un tel patrimoine réside non seulement dans l'édifice lui-même, mais aussi dans l'utilisation de ce lieu aux mêmes fins - culte et enseignement - depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, constituant ainsi un bel

exemple de patrimoine immatériel. Cette continuité est aussi illustrée par un ensemble exceptionnel d'archives capitulaires préservées, elles aussi, de manière continue depuis le Moyen Age.

Tous ont mesuré l'importance des difficultés posée par les problèmes de stabilité de l'édifice. Ces difficultés semblent avoir été rencontrées très tôt après le début des travaux au Moyen Age. Ces problèmes doivent être résolus maintenant si on veut sauver la cathédrale. La situation géotechnique particulière de l'édifice construit partiellement sur un éperon rocheux de l'ancienne vallée de l'Escaut induit des charnières et des crevasses dans la structure; de plus, le design de la contrebutée du chœur est déficient.

Des mesures provisoires ont déjà été prises pour garantir la stabilité du chœur et doivent être rapidement mises en œuvre pour éviter l'effondrement d'une des tours qui penche dangereusement.

De tout ceci, les membres d'ISCARSAH concluent qu'il est absolument nécessaire de très bien comprendre le comportement de l'édifice par un monitoring vraiment complet pendant un temps suffisant avant de commencer toute discussion relative à des interventions définitives.

Ils adjurent les propriétaires d'éviter toute décision prise dans la hâte et d'attendre le temps nécessaire, quelques années d'observation si besoin est, avant d'entreprendre le travail final. Il y a un risque évident que des solutions prématurées soient retenues sous la pression de contraintes administratives et financières.

Les membres d'ISCARSAH remercient les organisateurs de la visite, la province du Hainaut, l'Entreprise générale, l'Architecte et les Experts de la Commission Cathédrale pour leur chaleureux accueil et leur réception".

AD CAPITULUM... L'ARCHÉOLOGIE DES ÉDIFICES CANONIAUX TOURNAISIENS

Espace symbolique des bouleversements urbains qui marquent depuis de nombreux siècles l'environnement de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, une petite parcelle demeure désaffectée. Depuis plusieurs dizaines d'années, on peine à l'inscrire dans les logiques de valorisation urbaine qui se sont succédé dans le centre historique tournaisien. L'espace considéré, localisé au pied de la nef, a fait l'objet d'une fouille programmée qui s'inscrit plus largement dans le vaste programme d'enquêtes réalisées dans la perspective de la restauration de la cathédrale, ainsi que dans la politique d'aménagement du cœur historique de la ville. Le secteur est en effet largement ouvert sur l'actuelle place Paul-Emile Janson, et fut sans doute longtemps le cœur de la vie de l'institution canoniale dans le quartier cathédral. C'est du moins ce que les fouilles récentes permettent de supposer.

A vrai dire, l'histoire du site prit un cours inattendu en mai 1940. Les bombardements affectèrent alors sérieusement l'environnement bâti situé le long du bas-côté septentrional de la nef romane. Outre le dégagement de l'espace qui y était occupé par la chapelle paroissiale Notre-Dame, fondée en 1516 à l'emplacement du cloître, un mur de façade des édifices canoniaux de la fin du XII^e siècle qui le joutaient au nord-ouest était remis au jour. Des fouilles et des relevés furent réalisés sur le site en 1942 et ensuite publiés par Paul Rolland en 1944. Ces données complétaient les premières informations collectées durant le XIX^e siècle sur des éléments contigus du même édifice, démolis en 1914 : l'on possède ainsi une documentation cumulée intéressante pour la galerie occidentale du cloître, démantelé vers 1672.

Nul doute que les résultats des dernières recherches conduites par le Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'Université catholique de Louvain (CRAN-UCL) grâce aux subventions du Ministère de la Région Wallonne (DGATLP), aideront à orienter les principes qui, à terme, devraient guider l'intégration de cet ensemble dans l'espace public et monumental voisin. Les fouilles ont par exemple permis d'identifier plusieurs cloîtres des X^e et XI^e siècles de 19,25 mètres de côté, dont les galeries étaient larges de 2 mètres, et d'évaluer l'ampleur de leur dilatation à la fin du XII^e siècle : le cloître reconstruit mesurait 36,25 mètres de côté. Sa galerie était large de 3,75 mètres. Des vestiges d'édifices pré-romans ont été découverts sous la salle romane fouillée. Comme ailleurs dans le périmètre de la cathédrale actuelle, les fondations romanes reposent sur les vestiges carolingiens et pré-romans dont l'horizon d'arasement constitue le niveau de chantier du XII^e siècle. En réalité, depuis la période mérovingienne, au VI^e siècle, l'archéologie de la cathédrale per-

met de visualiser la simplification monumentale progressive du complexe cathédral, ainsi que le développement parallèle du quartier canonial, depuis le deuxième quart du IX^e siècle.

Les édifices canoniaux concernés qui, au début du XIII^e siècle au plus tard, possédaient deux étages, connurent plusieurs réaffectations que seule une étude circonstanciée des sources écrites, diverses, permettent de recomposer. La connaissance historique de la topographie des lieux demeure cependant approximative. Ainsi, les fonctions des édifices contigus à la galerie occidentale du cloître sont le réfectoire, la grange du réfectoire, des greniers, l'école et la bibliothèque. On notera encore, plus à l'ouest, la grange du cellier et les maisons de vicariats qui lui étaient accolées le long du parvis, des courées, et les maisons des chanoines vers l'est aussi. Plusieurs de ces affectations sont encore évoquées au XVII^e et au XVIII^e siècle, rapportées par la tradition ou dans des documents relatifs aux chantiers de construction des infrastructures néo-classiques de l'Hôtel des anciens prêtres (1755-1756). De fait, les édifices modernes marquèrent profondément le site de leurs fondations imposantes. Les quelques vestiges médiévaux qui ont miraculeusement échappé aux multiples reconstructions et démolitions, sont d'une importance capitale dans la compréhension du dispositif canonial roman.

Le sol de la pièce découverte, datée de la fin du XII^e siècle, est constitué d'un radier peu épais de pierres posées de chant. Il est en relation avec une banquette maçonnée périphérique, continue et globalement bien conservée, ainsi qu'avec la porte en plein cintre préservée en élévation *in situ*, qui ouvrait sur le cloître. Le sol et le banc étaient construits en dessous du niveau de circulation du préau. De l'autre côté, l'accès aux édifices bordant le parvis occidental de la cathédrale romane, et à la courée intérieure des édifices canoniaux, au nord, impliquait donc le franchissement de quelques degrés en sens inverse. L'usage d'escaliers en bois facilitant la circulation au niveau des seuils identifiés est probable. Une baie d'ouverture fouillée dans le pignon occidental de la pièce connut de multiples remaniements après le XV^e siècle, témoignant d'autant de rehaussements des circulations dans les édifices voisins, jusqu'à ce que la fonction de la pièce fouillée soit totalement abandonnée.

Parmi les traits architecturaux révélés par la fouille dans les transformations tardives du bâti, on notera tout d'abord le remploi massif d'éléments architectoniques sculptés du XIII^e siècle, provenant vraisemblablement de parties gothiques aériennes, démontées ailleurs dans la cathédrale. Ensuite, on pourrait mettre en exergue les modifications fonctionnelles des espaces contigus qui accompagnent la désaffectation de la salle romane au XVI^e siècle : la construction d'une cheminée en sous-œuvre en matérialise une avant-dernière phase. La construction de la chapelle paroissiale au-dessus des structures claustrales en 1516 la condamna effectivement. Le plan en relief de 1701 permet de se représenter, quoique maladroitement, les volumes du bâti de



La relation des baies d'ouverture en plein cintre de la façade maintenue in situ avec les sols et les bancs maçonnés est parfaitement conservée. Ici : en cours de fouille, vue du revers de la fenêtre redécouverte en 1942, et banc périphérique de la salle appuyé au pied de la façade (à gauche) et du mur goutterot de la nef romane (à droite).

cette période et son inscription approximative dans le tissu urbain.

A l'inverse des modifications continues évoquées, une fenêtre aujourd'hui disparue, symétrique à l'exemplaire également conservé *in situ* (voir photographie), permet de juger de l'homogénéité et de la préservation stylistique de la façade de la pièce explorée dans la galerie occidentale du cloître jusqu'au début du XVI^e siècle. Les baies d'ouverture localisées plus à l'est dans la même galerie avaient en effet été remaniées à plusieurs reprises, comme la documentation de ce secteur du cloître au XIX^e et au début du XX^e siècle permet d'en juger.

La salle ne possède pas de support intermédiaire, ni pilier ni colonne, et elle était couverte d'un plafond au-dessus duquel prenait place le réfectoire, localisé à l'étage supérieur. Le développement de la salle est important : 6,75 m de large et 17 m de long, ce qui en porte la surface restituée à 115 m². Les banquettes maçonnées périphériques semblent continues. Elles totaliseraient une longueur totale d'environ 46 mètres. Or on sait qu'entre 1197 et 1242, soit entre les épiscopats majeurs d'Etienne d'Orléans (1192-1203) et de Gautier de Marvis (1219-1252), quarante-deux prébendes pleines et une semi-prébende porta le nombre maximum de chanoines à quarante-trois. Le banc fouillé a donc pu accueillir le nombre presque exact de chanoines documenté à l'époque de sa construction et de sa mise en service. L'adéquation des données porte à croire que nous serions bien en présence de la salle du chapitre de la fin du XII^e siècle. Les

sources sont pourtant quasiment muettes à son propos.

Sans évoquer par le détail les règles de Chrodegang, d'Aix et la règle bénédictine qui guide leurs rédactions, il faut convenir que, tant dans le contexte monastique que canonial, la fonction propre d'une salle de réunion dite du chapitre n'apparaît que tardivement. Depuis le VI^e siècle, il est pourtant un lieu qui doit forcément être affecté aux réunions des communautés. Il n'existe cependant pas de salle du chapitre avant la fin du VIII^e siècle au plus tôt. La documentation fait alors état de lieux de réunion et de débat variés, et toujours multifonctionnels : le cloître et le réfectoire sont les plus fréquemment cités.

Mais en réalité, on ne sait quand germa l'idée de réserver un bâtiment ou une salle spécifique à cette fin. Le célèbre plan de Saint-Gall en ignore la fonction et en dépit des différences majeures qui distinguent les topographies monastiques et des quartiers cathédraux, on peut évoquer l'exemple le plus ancien qui est celui de Saint-Wandrille à Fontenelle (Seine-Maritime), daté de 807. Cet exemple met en lumière un usage quotidien, la lecture des *collationes*. En fait, la célébration de la seconde partie de l'office de Prime hors du chœur reposait sur la lecture d'une série de textes (martyrologe, règle, lectionnaire, nécrologe) dont les premières compilations dans les livres dits du chapitre remontent à la fin du VIII^e siècle. Les premières salles réservées à cet office naîtront à la même période. Elles sont caractérisées par des bancs muraux, souvent en pierre, qui entourent l'espace central où le lecteur, ou l'abbé ou le doyen, pouvait prendre place. Rappelons

que cette fonction, comprenant notamment la lecture d'un chapitre de la règle, a précisément donné son nom au lieu puis à la communauté même (on se rend *ad capitulum* ou l'on siège *in capitulum*).

Si l'on admet la fonction de salle du chapitre pour hypothèse au terme des fouilles tournaisiennes, on remettra par exemple dans son cadre matériel le déroulement des cérémonies de réception et d'installation des nouveaux chanoines dont les sources fournissent de nombreux détails. On connaît enfin l'importance essentielle de ce lieu de réunion - de décision, d'élection, d'admission, de lecture, de pénitence, même parfois d'inhumation et de justice - dans la vie de l'institution, grâce notamment aux actes qui en rendent compte. Mais, paradoxalement, c'est vraisemblablement l'insignifiance intrinsèque de ce local sur le plan directement économique qui en réduit la documentation à peu de choses. De même, l'entretien exemplaire proportionnel à son caractère sacré en dispense tout aussi vraisemblablement les mentions lors des visites par exemple. Ces deux traits expliqueraient à Tournai à la fois l'homogénéité, la nature et l'ampleur du programme architectural mis en évidence au cœur du quartier canonial, ainsi que son oubli jusqu'aux fouilles archéologiques récemment conduites.

Anne Brutsaert,
assistante de recherches
et

Laurent Verslype,
chargé de recherches des Fonds Spéciaux de Recherche
à l'Université catholique de Louvain
Centre de Recherches d'Archéologie Nationale
3 avenue du Marathon
1348 Louvain-la-Neuve

Sélection bibliographique de base

PICARD J.-C. (dir.), *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, 1994.

GILLON P., *Un exemple de communion du pratique et du sacré : la salle du chapitre en Occident*, in *Pratique et sacré dans les espaces monastiques au Moyen Âge et à l'époque moderne. Actes du colloque de Liessies-Maubeuge*, 26, 27 et 28 septembre 1997, Amiens, 1998, p. 259-278, (*Histoire médiévale et archéologie*, 9, 1998).

PYCKE J., *Le chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai de la fin du XI^e siècle à la fin du XIII^e siècle*, Louvain-la-Neuve – Bruxelles, 1986. (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6^e série, 30).

LE PATRIMOINE, SES HABITANTS ET SES TOURISTES!

À propos de l'action culturelle européenne

"Sauvegarde et développement des abords des monuments et sites protégés en Europe".

Il apparaît aujourd'hui de plus en plus nécessaire d'enrichir le concept d' "abords" ou d' "environnement" des monuments et sites historiques, car trop souvent il ne correspond qu'à une zone de "respect" délimitée autour d'un édifice ou site protégé, assortie de restrictions définies par la loi.

Dès lors, ne s'agirait-il pas de promouvoir une approche plus dynamique, favorisant à la fois le respect des valeurs fondamentales dont les biens protégés sont porteurs, mais également l'embellissement de leur environnement, comme le développement de son potentiel culturel et socio-économique?

Ce sont ces considérations qui ont servi de fil conducteur pour l'action-pilote transnationale intitulée "Sauvegarde et développement des abords des monuments et sites protégés en Europe", lancée à l'automne 2000 par un réseau de quatre partenaires ayant une importante expérience en ce domaine (l'Agence d'Urbanisme de la Région de Bordeaux-Aquitaine, l'Institut universitaire urbanistica Valladolid, le Service des Sites et Monuments nationaux du Grand-Duché de Luxembourg et le bureau d'architecture et d'urbanisme Cooparch-R.U. à Bruxelles).

Reposant sur l'étude critique des méthodologies en vigueur en Europe en matière d'aires de protection autour des édifices et sites historiques, la présente action a visé d'une part à dégager de nouvelles pratiques d'intervention et, d'autre part, à la sensibilisation et à la diffusion de l'information concernant la protection ainsi que le développement et l'embellissement des abords des édifices et sites historiques. Elle devrait contribuer ainsi à favoriser l'intégration harmonieuse des principes propres à la sauvegarde du bâti historique aux stratégies de développement des villes européennes.

Cette étude a permis un échange d'expériences très concret entre les organismes participants, notamment au cours de plusieurs visites de terrain effectuées dans les villes de Bordeaux, Luxembourg, Mons et Valladolid.

Les fruits de ce travail ont donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Les monuments et leurs abords*, entre conservation et développement, l'exemple des villes de Bordeaux, Luxembourg, Mons et Valladolid⁽¹⁾. Imprimée à 800 exemplaires et comptant 192 pages en quadrichromie, cette publication regroupe les contributions des différents partenaires de l'action et demeure actuellement sans équivalent dans ce domaine de

recherche. À l'aide de cartes et de plans, elle offre au lecteur un panorama européen de cette problématique. Outre la présentation des modes de gestion des abords des monuments et sites protégés en Belgique, Espagne, France et Grand Duché de Luxembourg, le livre comporte une réflexion plus fondamentale sur les enjeux propres à cette problématique dans une optique de conciliation entre les impératifs de la conservation du patrimoine et les nécessités légitimes du développement urbain. Enfin, le livre comprend l'ensemble des recommandations sur ce sujet.

Acquis essentiel du travail scientifique réalisé dans le cadre de cette action, les Recommandations relatives à la sauvegarde et au développement des abords des monuments et sites protégés en Europe, apportent à tous les professionnels concernés par ce domaine un ensemble de notions théoriques et de conseils pratiques, fruit de l'échange de l'expérience des différents partenaires européens. L'ambition de ce texte est d'être un document opérationnel pouvant guider les professionnels au cours de leur gestion du patrimoine. Il a été publié en annexe de l'ouvrage précité.

Soucieux d'une grande diffusion des résultats de cette action, les partenaires ont créé un site Internet (www.patrimoine-developpement.net et www.heritage-development.net) destiné à la sensibilisation du public européen concerné par la protection de "son" patrimoine. Mais, le site s'adresse aussi à un public de professionnels (architecte, historien de l'art, gestionnaire du patrimoine, ...). En anglais, français et espagnol, il est agrémenté de photographies et de nombreuses cartes. Ce site est également un outil de diffusion de la méthodologie élaborée et proposée par les différents partenaires du projet. Il permet à la personne qui le consulte de comparer cartographiquement les différentes méthodologies mises en œuvre au sein des différents pays partenaires.

Enfin, dans le but de susciter un débat autour de la gestion des abords des monuments historiques, un colloque a été organisé à Mons en Belgique en partenariat étroit avec les autorités de la ville. Cette manifestation s'est déroulée les 14 et 15 décembre 2001. Ayant réuni près de 80 personnes, ce colloque fut aussi l'occasion d'écouter des conférenciers extérieurs à l'action. Ces invités ont enrichi la problématique traitée par les partenaires en offrant un regard extérieur sur le travail effectué. Parmi l'assistance, on compta de nombreux gestionnaires du patrimoine.

L'ensemble de ces réalisations ont été rendues possibles grâce au soutien financier de l'Union européenne, octroyé au projet par le biais du programme "Culture 2000".

La Cellule de coordination de l'action

1 Divers auteurs, Les monuments et leurs abords, entre conservation et développement, l'exemple des villes de Bordeaux, Luxembourg, Mons et Valladolid, Bruxelles, Cooparch, R.U. srl, éditeur responsable, 2001, 192 p.

S.O.S. PATRIMOINE

Que va-t-il advenir de la piscine de la Sauvenière à Liège ?

Situé en plein centre de la ville, construit à partir de 1938 sur les plans de l'architecte liégeois Georges DEDOYARD (1897-1988), le complexe de la Sauvenière comporte, outre deux bassins de natation, une gare d'autobus, un ensemble de bains publics et d'hydrothérapie, un restaurant, des logements pour les concessionnaires. Le programme, ambitieux, allie prouesse architecturale, innovations techniques, fonctionnalisme et harmonie des formes. L'architecture frappe par la beauté des volumes et l'élégance des lignes. La recherche esthétique culmine dans le grand hall des deux bassins, couvert par une immense voûte de 80 mètres de long, en béton et en briques de verre du Val-Saint-Lambert, et éclairé par des grandes verrières. Aujourd'hui, l'édifice réclame des investissements importants, les bassins sont fermés, les activités réduites; le bâtiment abrite le Service des Sports de la Ville de Liège et des clubs sportifs privés. Seuls, les bains publics jouent encore leur rôle social, ils n'ont rien perdu de leur utilité première.

Que va devenir ce beau complexe architectural ? Assistera-t-on à une rénovation de l'ensemble ? à une affectation et une adaptation à de nouvelles fonctions ? à la démolition pure et simple et à l'affectation du sol (2.400 m² au cœur de la ville) à d'autres activités ?

Que les défenseurs de cet établissement de bains que d'aucuns ont appelé "cathédrale wallonne de l'architecture sportive" soient vigilants.



Liège - Piscine de la Sauvenière, hall avec le grand bassin, 1942.

Service photographique - Archives du Musée de la vie wallonne

LA TOUR CYBERNÉTIQUE DE LIÈGE

Remarquablement bien situés en bord de Meuse, dans le parc de la Boverie, la tour cybernétique de Nicolas Schöffer (1912-1992) et le Palais des Congrès de Liège constituent un ensemble indissociable dans le paysage urbain. Tour et Palais sont classés en tant que Monument depuis le 29 décembre 1997. Le site est également protégé.

Commandée par la ville de Liège et inaugurée en 1961, la tour monumentale (52 m), a été conçue par rapport au palais et à l'échelle de la cité. Elle était animée de mouvements aléatoires, d'un éclairage et d'une sonorisation et créait une œuvre sans cesse renouvelée qui permettait, comme le souhaitait son auteur, de "sculpter l'espace, la lumière et le temps".

La tour s'inscrivait aussi dans un spectacle "formes et lumières", dont l'écran était constitué de la façade du Palais des Congrès. Celui-ci, tout en lignes épurées, est une œuvre du groupe l'Equerre, achevée en 1958.

Si le Palais a été remarquablement restauré, la remise en état de la tour se fait attendre. Ce module géant est rendu inerte par la rouille et est muet depuis l'extinction de son cerveau électronique, aujourd'hui une pièce d'archéologie technologique.

La tour fait régulièrement l'objet de constats inquiétants, qui font craindre pour son intégrité, par le démontage de l'un ou l'autre élément pour des motifs de sécurité.

Ce monument mérite pourtant une restauration rigoureuse, tant de ses composantes matérielles que de sa potentialité: sa remise en fonction peut s'effectuer par les moyens technologiques les plus récents, comme l'étaient ceux utilisés en son temps par Nicolas Schöffer.

Il convient d'être conscient de la valeur de ce témoin majeur de l'histoire de l'art du XX^e siècle et de prôner résolument sa réhabilitation.

Pour la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Ann Chevalier, Vice-Présidente.



© MRW DPAT-Cliché F. DI CAMPLI

La tour cybernétique de Nicolas Schöffer

ACTIVITÉS

proposées à nos membres et aux membres d'ICOMOS Vlaanderen-Brussel

Samedi 31 août 2002

**Visite des cités-jardins
Le Logis et Floréal à
Watermael-Boitsfort,
Bruxelles**

Les cités-jardins sont le résultat de la politique des cités sociales qui, dès la fin de la Première Guerre mondiale, conduisit à la création de quartiers ouvriers autour de Bruxelles. L'idée de la cité sociale (ou cité-jardin) venait principalement de Hollande et d'Angleterre, où l'on avait songé à dégorger les grandes villes, en les ceignant d'une couronne de quartiers autonomes: Jean-Jules Eggericx (1884-1963), qui sera l'architecte principal du Logis et de Floréal, ramena d'Angleterre, où il s'était réfugié en 1914, le principe du *cottage*. Louis Vander Swaelmen (1883-1929), le futur urbaniste de Logis, s'inspira des principes de l'école d'Amsterdam, initiatrice des cités-jardins. L'objectif était l'intégration du bâti et de l'espace naturel en un seul concept architectural. Sur le plan spatial: voies hiérarchisées, places, squares, espaces de loisirs, commerces, maisons dotées de jardins avec espaces communs dans les îlots, venelles piétonnes, arbres en voiries parfois palissés en forme de rideaux. Sur le plan de l'habitat: petit rez-de-chaussée (salle de séjour, cuisine, réduits et cour) avec à l'étage 3 ou 4 pièces et un grenier. Les cités-jardins de Bruxelles, bien préservées, constituent des sites exceptionnels en matière de l'habitat quant à l'organisation spatiale et à l'unité architecturale.

**Samedi 29 septembre
2002 (date à confirmer)**

Une journée à Stavelot

Le matin, visite des lieux ravagés par l'accident de roulage de 1998 et par l'incendie qu'il provoqua, suivie d'un exposé sur les mesures prises en matière de restauration du patrimoine sauvé. L'après-midi, nous serons reçus dans l'abbaye Saint-Remacle par le président de l'a.s.b.l. Espace-Tourisme-Culture. Il nous présentera les travaux de restauration et de rénovation qui viennent de se terminer ce printemps. En effet, l'abbaye, classée patrimoine exceptionnel de Wallonie, a été entièrement restaurée et les lieux adaptés aux exigences d'un vaste projet culturel et touristique. L'aile Nord, qui avait disparu, a été reconstruite en verre et en inox dans ses proportions initiales. Trois musées sont installés dans les bâtiments, le musée de la principauté Stavelot-Malmedy, le musée du circuit de Spa-Francorchamp, le musée Guillaume Apollinaire. Une vie culturelle intense continue à s'y déployer dans un cadre mieux adapté: festivals, concerts, spectacles, expositions, séminaires... Les vestiges archéologiques de l'église abbatiale du XI^e siècle récemment exhumés ont été mis en valeur, dans une volonté de les rendre compréhensibles au profane.

Un courrier vous sera adressé pour vous faire part du déroulement précis de ces journées.

SÉMINAIRE

A Bruxelles, aura lieu le jeudi 19 septembre 2002 le troisième séminaire d'histoire de l'art annuel de l'IRPA. Il portera sur **les décors d'intérieurs civils aux XVIII^e et XIX^e siècles**. (Salle de conférence de l'Institut).

Cette réunion étant réservée à des spécialistes du thème traité et le nombre de places étant limité à 80, l'inscription préalable est obligatoire. Renseignements et programme définitif sur le site internet de l'IRPA.

Signalons que le texte de synthèse du séminaire 2001 portant sur **les monuments publics au XIX^e siècle** est maintenant disponible. Il peut être obtenu auprès de

Yves KAIRIS,
IRPA, parc du Cinquantenaire, 1 à 1000 Bruxelles,
tél. 02 739 67 55, fax 02 732 01 05,
e-mail : pierre-yves.kairis@kikirpa.be

STAGES

Le Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu (Amay, prov. de Liège) vient de publier son programme pour l'année académique 2002-2003. Pas moins de 40 intitulés sont proposés : les réglementations et procédures en Région wallonne et en Région bruxelloise, les différentes techniques préconisées pour la conservation et la restauration du bâti ancien, le traitement des différents matériaux. Chaque stage s'articule autour de trois modules : un module de théorie générale, un module de théorie spécifique, un module d'application sur site ou en atelier, destiné à perfectionner le savoir-faire.

Renseignements : secrétariat de la Paix-Dieu,
rue Paix-Dieu, 1 à 4540 Amay,
tél. 085 41 0 3 50, fax 085 41 03 80
e-mail : centre.paixdieu@euronet.be

PRIX

La Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux décernera au printemps 2003 **le Prix Jules Janlet 2002. Art des jardins et urbanisme**. Il sera attribué à un jardin ou à un parc ; un jardin de ville ; une cour-jardin ; une roseraie ; un jardin d'usine ; un ensemble de jeux ou de sports ; une piscine ; un cimetière. Seuls, les architectes paysagistes et jardinistes, âgés de 35 ans maximum, peuvent concourir. Il pourra aussi récompenser des études intéressantes se rapportant à des travaux d'urbanisme. Les projets devront être réalisés en Belgique ou en France. Valeur du prix : 2.500 euros. Date ultime de remise des candidatures : 31 janvier 2003. Renseignements : tél. 081 72 97 03.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 9 août 2002

Friches industrielles entre mémoire et avenir.
Photographies

A Bruxelles, dans le nouveau musée de l'Industrie et du Travail, situé dans les locaux de La Fonderie, rue Ransfort, 27 à Molenbeek.

Trois photographes, Gabriele BASILICO, Sandy NOYES et Tonio MUNOZ, ont passé au crible de la photographie quelques sites industriels de France, d'Italie, de Belgique. Un commentaire historique révèle le passé des lieux, livre une réflexion sur leur avenir, ouvrant la voie à une ré-affectation intelligente de ces bâtiments, témoins de notre passé industriel. Ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 10 à 17h, jeudi de 10 à 20h, samedi et dimanche de 14 à 17h.

Renseignements : tél. 02 410 10 80.

Rappelons que la Fonderie propose **17 parcours urbains et portuaires** (en bateau, en car ou à pied) accessibles aux groupes toute l'année à la demande, aux individuels pour certains parcours, de la mi-avril à la fin octobre, à dates fixes et sur réservation.

Programme et renseignements : tél. 02 410 99 60.

Jusqu'au 30 août 2002

Les maîtres céramistes bruxellois et l'Art nouveau

Aux Halles Saint-Géry, place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles

Axée principalement sur des photographies de Christian Berthold et des vitrines présentant quelques carrelages, cette exposition met en valeur trois fabriques d'art bruxelloises ayant produit des tableaux de carrelages et des objets en céramique Art nouveau entre 1895 et 1914 (vases, jardinières, colonnes et bustes, masques,...) : les anciennes usines Célestin Helman et Guillaume Janssens, situées à Berchem-Sainte-Agathe, et la fabrication de porcelaine Vermeren-Coché, implantée à Ixelles.

Plus de deux tiers des panneaux figuratifs en céramique présents à Bruxelles sont en effet le fruit de ces trois fabriques qui produisent ces décors avec la collaboration de grands artistes de l'Art nouveau (affichistes, sculpteurs, céramistes ou peintres) tels que Privat Livemont, Isidore De Rudder, Adolphe Crespin... Un fascicule évoquant cette histoire et les principales réalisations sera remis gratuitement à chaque visiteur. Une incitation à la balade... pour le plus grand plaisir des yeux !

Ouverture : du mardi au dimanche de 10h à 18h ;
fermeture le lundi.

Entrée gratuite

Jusqu'au 8 septembre 2002

Villers-La-Romantique

Une vision romantique de l'abbaye au XIX^e siècle, dans le moulin abbatial de l'abbaye de Villers-la-Ville. En 1796, l'administration révolutionnaire française supprimait l'abbaye et la vendait comme bien national à un marchand, qui la transforma en carrière de matériaux. S'ouvre ainsi une époque marquée par une dégradation progressive des bâtiments. Des peintres romantiques aux premiers photographes attirés par la majesté des ruines, de la destruction des bâtiments aux premières campagnes de restauration, du départ des moines à la naissance du tourisme, de nombreux documents témoignent de cette période et sont présentés dans l'exposition.

Ouverture : tous les jours de 14 à 19h, sauf le lundi.

Renseignements : tél. 071 88 09 80.

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2002

Niemeyer

Une exposition présentée dans les locaux du CIVA, rue de l'Ermitage, 55 à 1050 Bruxelles.

Né à Rio de Janeiro en 1907, Oscar Niemeyer est diplômé ingénieur architecte à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Rio en 1934. Il débute sa carrière auprès de Lucio Costa. Parmi ses réalisations, signalons le Quartier de Pampeluna à Belo Horizonte, les pavillons d'exposition de l'ensemble du Parc Ibirapuera à Sao Paulo. Il fait son premier voyage en Europe en 1953 dans le cadre de la reconstruction de Berlin. En 1956, il est chargé du projet de la nouvelle capitale fédérale du Brésil, Brasilia, par le président Kubitschek. Contraint à l'exil en 1965 par la dictature militaire, Oscar Niemeyer s'installe en France et réalise de nombreux projets en France, en Italie, Algérie. En 1991, il conçoit le musée d'art contemporain de Niterói à Rio. L'exposition explore l'œuvre de Niemeyer au sein d'un parcours chronologique et géographique qui présente les travaux de l'architecte sous de multiples facettes : croquis, maquettes, photographies, reportages, mobilier, sculptures...

Ouverture : du mardi au dimanche de 10h30 à 18h30.

Fermeture : le lundi.

Renseignements : tél. 02 642 24 55.

LU POUR VOUS

Dans le *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg-Arlon*, n° 3-4, on pourra lire avec intérêt l'article de Laurent DELEHOUZEE, Luc-Fr. GENICOT et Jean-Nicolas LETHE, *L'église Saint-Etienne de Waha. Pour une consolidation de l'historiographie?* et celui de Roland YANDE, *La chapelle de Bellefontaine dans la paroisse de Tintigny de 1718 à 1727.*



Photo Guy FOCANT ©MRW

L'église Saint-Etienne de Waha

Renseignements :

Bibliothèque de l'Institut archéologique du Luxembourg, rue des Martyrs, 13
6700 Arlon

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2002

En Wallonie, elles se déroulent les 7, 8 et 9 septembre, sur le thème *Itinéraires au fil du labeur*. Le programme des quelque 650 activités et des centaines d'animations proposées est sorti de presse fin juin (232 pages, format A4). Il peut être obtenu gratuitement sur simple demande au secrétariat des Journées du Patrimoine, tél. 081 33 83, fax 081 33 23 82 ainsi qu'au n° vert 0800-11 901.

A Bruxelles, elles se déroulent les 14 et 15 septembre sur le thème *L'archéologie. Du Néolithique à la Révolution industrielle*. Une brochure au format de poche détaillera l'ensemble des activités. Elle sera disponible dans le courant du mois d'août, à la Direction des Monuments et des Sites, dans les magasins FNAC de Belgique, les FNAC-Services de Bruxelles et dans les administrations communales de la Région bruxelloise.

Renseignements : tél. 0800 40 400, fax 02 204 15 22.

En Flandre, la Journée du Patrimoine a lieu le 8 septembre sur le thème *Symbolen*. Le programme complet pourra être consulté sur le site web à partir du début du mois d'août (www.monument.vlaanderen.be). Le "monumentenmagazine" sera également disponible à partir de début août.

Renseignements : tél. 03 212 29 55, fax 03 212 29 56.

BRÈVES

Par l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 mars 2002 relatif au **renouvellement des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne**, Robert TOLLET a été nommé président de la Commission royale.

Sont nommés présidents des chambres provinciales :

Province de Brabant :

Jacques LOGIE

Province de Hainaut :

Jean-Marie MERTENS

Province de Liège :

Daniel LESAGE

Province de Luxembourg :

Constantin CHARLOT

Province de Namur :

Thierry LANOTTE.

La liste des membres de la Chambre régionale et des Chambres provinciales peut être obtenue sur simple demande à notre secrétariat.

ICOMOS

Wallonie - Bruxelles

Présidente :

Brigitte Libois

Secrétariat :

Rue de l'Ecluse, 22

6000 Charleroi

Tél 071 65 49 19

Fax 071 65 49 77

Bulletin

réalisation et contacts :

Denise Barbason

Ministère de la Région wallonne

DGATLP

Montagne Ste - Walburge, 2

4000 Liège

Tél 04 224 54 75

Fax 04 224 54 44

E-mail

M.Massart@mrw.wallonie.be